



Compte-rendu de la réunion du Comité de Suivi « ALLIANCE PUBLIC-PRIVE POUR L'ENVIRONNEMENT (APPE) »

Date : 3.avril 2008

Lieu : MEDD DGEQV

Liste des présents :

M Najeh DALI, DGEQV

M. Samir Belaïd, CITET (MEDD)

M. Moujahed Hannachi, MIEPME

M. Salem Fekih (UTICA)

Mme Sandra Schenke (GTZ)

M. Ahmed Elleuch (GTZ)

Mme Amel Aouij –Mrad (GTZ)

M. Mohamed Abdennadher (GTZ)

M. Malek Smaoui (MEDD)

M. Lotfi Msadki CITET (MEDD)

Ordre du jour :

Ouverture par M Najeh Dali

(Directeur Général de l'Environnement et de la Qualité de la Vie- MEDD)

- Réalisations (M'sadki CITET)
- Vision Stratégique sur les développements structurels et organisationnels futurs de l'APPE (El Euch GTZ)
- Rapprochement et partenariat avec "le Pacte Bavarois pour l'Environnement " (El Euch GTZ)
- Examen des demandes d'adhésion (Hannachi MIEPME)
- Activités Futures (Fkih UTICA)
- Budgétisation et financement des activités de l'APPE. (Smaoui MEDD)

Recommandations

Clôture

Compte- Rendu:

Le comité de suivi s'est réuni le 3 avril 2008 au MEDD; sous la présidence de M. Najeh Dali Directeur Général de l'Environnement et de la Qualité de la Vie (MEDD).

A la suite du mot de bienvenue du Directeur Général de l'Environnement et de la Qualité de la Vie, les membres du Bureau de Liaison (BL) de l'APPE ; ont présenté le rapport des activités réalisées depuis la dernière réunion du Comité et les activités futures (Ppt joint).

Ensuite et comme introduction aux débats, le Directeur Général de l'Environnement et de la Qualité de la Vie a signalé l'importance des défis que dictent la mise à niveau environnementale de l'entreprise, en soulignant le constat actuel d'un grand déséquilibre entre les efforts entrepris dans le cadre des projets et programmes initiés dans le sens de l'accompagnement pour la mise a niveau et les réalisations enregistrées tel que le faible nombre d'entreprises certifiées ISO 14001.

Le Directeur Général de l'Environnement et de la Qualité de la Vie a ensuite précisé que désormais avec l'APPE, qui est une création émanant d'une vision nationale, il importe d'avoir une stratégie claire un programme d'activités ciblé où y seront pris en considération :

- les mesures pour éviter les carences qui sont à l'origine des performances nuancées des actions déjà entreprises pour l'adhésion des entreprises à la MNE,

- l'avis des entreprises (les impliquer dans la préparation de la stratégie)
- l'ensemble des services à fournir à l'entreprise et qui lui sont utiles
- le type de documentation et de support à fournir et vulgariser
- un plan de communication valable et adapté aux besoins de l'entreprise et aux objectifs du gouvernement (MNE).

Enfin, le Directeur Général de l'Environnement et de la Qualité de la Vie a précisé que l'aspect financier reste tributaire de l'élaboration de la stratégie de l'APPE ainsi que du programme d'action pour sa mise en œuvre.

GTZ

La Directrice de la GTZ a fait part de son soutien du principe que l'APPE est une structure horizontale mettant sur le même pied d'égalité les partenaires public et privé, et confirme la nécessité d'élaborer une stratégie et un programme d'activités pour sa mise en œuvre.

Précise la possibilité de soutenir encore l'APPE dans le cadre d'engagements bilatéraux des autres projets de coopération GTZ.

UTICA

Le représentant de l'UTICA a précisé que le Président de l'UTICA, considère nécessaire l'implication de tous les partenaires dans la démarche environnementale.

La création des responsables environnement dans les structures de l'UTICA est l'une des innovations dans ce sens.

MIEPME

Le représentant du MIEPME a souligné que la stratégie, dont il est question, figure dans le texte de la convention instituant l'APPE.

Par ailleurs, le représentant du MIEPME a attiré l'attention en sa qualité de membre du Bureau de Liaison de l'APPE que ce Bureau n'a pas les moyens et le temps nécessaire pour développer et entretenir les outils de mobilisation de l'Entreprise.

CITET (MEDD)

Le Directeur Général du CITET a précisé que l'approche actuelle du Bureau de Liaison de l'APPE est perfectible pour atteindre les objectifs de l'APPE.

Le Directeur Général du CITET a fait part de son soutien à l'idée de la stratégie et du plan d'action et propose cette démarche :

- Partir de la convention APPE
- Dégager un programme pour chaque institution
- Définir les axes d'intervention
- Définir les programmes d'action et les mesures d'accompagnement (communication, expertise, support, contact, atelier de travail, etc.

GTZ

La Directrice de la GTZ a insisté sur le fait que l'APPE fonctionne grâce à l'implication des partenaires et appelle à la concrétisation du Plan d'actions.

DGEQV(MEDD)

Le Directeur Général de l'Environnement et de la Qualité de la Vie a rappelé :

- qu'il y a lieu de partir des objectifs de la convention et les concrétiser de sorte que l'entreprise connaisse :
 - Les nouvelles technologies
 - L'importance des défis auxquels elle est confrontée
 - L'importance de son image de marque.
- l'utilité d'une réunion, recommandée personnellement depuis janvier 2008, de (15 entreprises) et les ministères concernés pour vulgariser la démarche de l'APPE d'une part et l'entreprise et la MNE d'autre part.
- sa recommandation d'outiller le BL par les supports, brochures et études disponibles ayant trait à la MNE et qu'il y a lieu de collecter.

En fin de la réunion il a été convenu de ce qui suit :

- La GTZ assistera le B L pour l'élaboration à la stratégie et du programme d'activités pour sa mise en œuvre.
- En outre l'expert GTZ en la matière entreprendra des contacts avec les partenaires lors de sa prochaine mission à Tunis.
- Quant aux activités futures du bureau : Consacrer le 2ème semestre aux travaux des groupes de travail 4 et 5 .
- Aucune objection n'a été émise au sujet des demandes d'adhésion, par contre il a été préconisé de traiter dans la stratégie des aspects liés à la procédure de délivrance des attestations d'adhésion et de leur usage ./.